



Extrait du 7 Lames la Mer

<http://7lameslamer.net/Parc-National-park-pa-nou.html>

Société

# Parc National : park pa nou !

- Lames de fond - Chroniques de Geoffroy & Nathalie -

Date de mise en ligne : jeudi 24 janvier 2013

## Description :

La Réunion... lé pi a nou ? Faut li répondre « non », à cette question, car le Parc National de la Réunion n'existe pas, et ne sera pas créé, puisque désormais, 75% de La Réunion est classée « réserve naturelle intégrale ». Les « Pitons, cirques et remparts » estampillés UNESCO ? Avez-vous déjà vu un parc national en France ? En fait, c'est une histoire qui circule sur l'internet, une blague française venue de la Réunion, qui a été choisie pour être le thème de la semaine des fêtes et des grandes vacances a été choisie pour être le thème de la semaine profitera le parc ?

La Réunion... lé pi a nou ? Faut li répondre « non », à cette question, car le Parc National de la Réunion n'existe pas, et ne sera pas créé, puisque désormais, 75% de La Réunion est classée « réserve naturelle intégrale ». Les « Pitons, cirques et remparts » estampillés UNESCO ? Avez-vous déjà vu un parc national en France ? En fait, c'est une histoire qui circule sur l'internet, une blague française venue de la Réunion, qui a été choisie pour être le thème de la semaine des fêtes et des grandes vacances a été choisie pour être le thème de la semaine profitera le parc ?



**La Réunion... lé pi a nou ? Faut-il répondre « non », à cette question, posée en forme de provocation, dans l'une de nos précédentes chroniques [1] ? « Non »,** puisque désormais, 75% de La Réunion est « *territoire protégé d'exception* » flanqué de sa fameuse « *zone d'adhésion* », autrement dit « *Parc national* » et ses « *Pitons, cirques et remparts* » estampillés UNESCO ? Avertissement : qui entre en « *territoire protégé d'exception* », est sous haute surveillance. En témoigne cette histoire qui circule sur l'internet : une Mafataise verbalisée parce qu'elle portait un tas de bois mort sur la tête ! Il n'aura échappé à personne que la période des fêtes et des grandes vacances a été choisie pour l'enquête publique sur la charte du parc national. L'équipe dirigeante ne fait pas dans la finesse... A qui profitera le parc ?



Carte Postale ancienne. Cilaos. Edition Henri Ganowski.

Ramasser un galet... Laisser cabris et boeufs en liberté... Couper des herbes pour les animaux... Pique-niquer chemin volcan... Traditions et gestes désormais suspects dans le coeur de l'île ! Une « charte postale » à l'envers pavé de bonnes intentions... Mais des bonnes intentions au pays réel, il y a un abîme ! Car il ne suffit pas de brandir des objectifs qui ne peuvent que faire l'unanimité, encore faut-il entendre les premiers concernés : les Réunionnais. Or, on peut douter de la réelle portée de l'enquête publique, casée dans la période des fêtes et des grandes vacances (4 décembre - 24 janvier). Les objectifs sont effectivement louables : préserver la diversité des paysages, accompagner leurs évolutions, inverser la tendance à la perte de la biodiversité, valoriser le patrimoine culturel des Hauts et assurer la transmission de ses valeurs. Qui dit mieux ? Difficile d'être contre.





Face aux manifestations de colère, le Parc communique tous azimuts. Et le Président de promettre : « *Rien ne changera dans le coeur du Parc après la mise en place de la Charte.* » Ah bon... Pourquoi une charte puisque « rien ne changera » ?

### Habitants, habitants, habitants...

A ces orientations, s'ajoute une préoccupation : « *impulser une dynamique de développement économique pour les hauts moins scientifique et donc plus accessible à tous* ». Ce semblant d'autocritique un brin démagogique (c'est plus accessible parce que moins scientifique) montre surtout que les mobilisations peuvent amener les décideurs du parc à revoir leur copie. Mais pourquoi le parc national provoque-t-il tant de rejets ? Mêmes causes, mêmes effets, la réponse à cette question fleurit sur le net. Exemple avec cette critique du parc des Pyrénées : « *s'il est important de protéger nos espaces naturels, encore faut-il le faire intelligemment en tenant compte des réalités du terrain plus que des contraintes administratives le plus souvent incohérentes, inadaptées et incomprises des usagers ancestraux du milieu.* » A La Réunion, les « *usagers ancestraux du milieu* » sont 170.000... Sans compter le reste de la population qui fréquente le coeur de l'île. Une donnée sociologique trop vite sous-estimée au profit de la volonté affichée de protéger la nature et « *le cas échéant* » (sic) les modes de vie traditionnels et les activités des « *communautés d'habitants* ». Tir rectifié par le Président du parc, qui martèle désormais que le projet sera celui « *des habitants, pour les habitants, avec les habitants* ».



### Pourquoi une charte puisque « rien ne changera » ?

Face aux manifestations de colère, le Parc communique tous azimuts. Et le Président de promettre : « *Rien ne changera dans le coeur du Parc après la mise en place de la Charte.* » Ah bon... Pourquoi une charte puisque « rien

*ne changera* » ? Pourquoi une enquête publique s'il est acquis que « *rien ne changera* » ? Décentralisé, géré selon des principes scientifiques, le Parc se veut résolument moderne. Mais est-il pour autant progressiste ? Rien n'est moins sûr, à entendre ceux qui y vivent... Ces derniers, qui auraient dû faire l'objet des préoccupations des promoteurs du Parc et du label UNESCO, se sentent considérés comme des anomalies, presque irritantes, dont on exige qu'elles se plient à l'environnement... ou plutôt, à ceux qui, désormais, l'administrent.

### L'environnemental et le social

Ainsi, une forêt de règlements contraint les habitants à réformer un mode de vie façonné par des générations de présence dans les Hauts. Nous n'entendons pas donner ici dans le registre de la nostalgie, toujours mauvaise conseillère lorsqu'elle porte sur les sujets de société. La nature réunionnaise, loin des fantasmes de déracinés venus ici s'inventer des terroirs et des « tan lontan » idylliques, ne fait pas de cadeau. Issus de familles qui plongent leurs racines dans le coeur de l'île à€” Etang-Salé-Les-Hauts et Îlet-à-Cordes à€” nous savons que la vie y fut et y reste rude. La norme environnementale, elle, se soucie fort peu de la condition sociale de ces populations, pourtant les plus pauvres du pays. Elle accroît leurs difficultés en les présumant incapables de gérer les ressources de leur environnement.



---

**Nos cirques, futures destinations d'une élite venue « changer d'air » au milieu de planteurs qui, sous l'œil inquisiteur des scientifiques, feront difficilement pousser quelques lentilles ?**

---

### « Bobos » contre « zabitan » ?

Nouvelle contagion de l'écologie radicale, qui perçoit l'humain au mieux comme un parasite, au pire comme un criminel ? Ou les motifs de cette pression exercée sur les habitants des Hauts seraient-ils plus basement matérialistes ? Un article [3] a montré la privatisation qui, sous le label « national », saisit l'environnement. L'essor des Parcs, explique-t-il, a lieu sous l'impulsion mondiale de l'UICN [4], puissante ONG financée par des multinationales peu écologiques, dont Shell et EDF-GDF. Bénéficiaires : le BTP, le tourisme haut de gamme... Nos cirques, futures destinations d'une élite venue « changer d'air » au milieu de planteurs qui, sous l'oeil inquisiteur des scientifiques, feront difficilement pousser quelques lentilles ? Le tableau peut sembler caricatural et nous n'en sommes pas (encore) là... Toute en nuances, la Charte annonce pourtant la couleur en petits caractères en préconisant, par exemple, le développement « d'écologdes », forme aboutie du tourisme bobo hors de prix... Tolérance zéro pour les ramasseurs de bois, les chasseurs de tang, les tisaneurs ? Primes aux piétinements des raids en tous genres auxquels, parce qu'ils rapportent, on ne demande pas leur bilan carbone ? Et demain, villégiature pour les riches et misère pour les indigènes ? Si c'est à cela que rêvent les amateurs de labels, ils peuvent bien se les garder...

[Geoffroy Géraud Legros](#) & [Nathalie Valentine Legros](#)

24 janvier 2013

[1] A lire : « [La Réunion... lé pi a nou ?](#) »

[2] A lire : « [La Réunion... lé pi a nou ?](#) »

[3] « La face cachée des Parcs nationaux », par Françoise Dégert, Médiapart, 2011

[4] UICN : Union internationale de conservation de la nature